



## COMPTE-RENDU SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JUIN 2024

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Michel GUILLARD, Maire.

En préliminaire, M. le maire présente au conseil municipal Mme Hélène MAURY future Directrice Générale des Services de la commune qui prendra son poste au 12 Aout.

### Les décisions prises par le Conseil :

- Approbation de l'avenant au traité de concession avec Loire-Atlantique Développement-SELA
- Tirage au sort de 9 jurés d'assises pour la session 2025
- Lancement d'un marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du local du Pilory
- Validation du cout d'un élève de l'école publique Jules Verne de 330,92 € en élémentaire et de 1206,43 € en maternelle
- Approbation de la décision modificative n°1 au budget principal
- Approbation de la redevance Enedis pour occupation du domaine public
- Approbation d'une admission en non-valeur d'un montant de 5,22 €
- Validation d'un tarif pour la mise à disposition de cavurnes au cimetière et révision des tarifs au columbarium
- Validation des tarifs Celtomania à 10 € et d'un tarif réduit à 5 €
- Vote de participations pour la Commission Syndicale de la Grande Brière Mottière et l'Animation Sportive Départementale de respectivement 1 446,55 et 2792,25 €
- Approbation de la vente de la parcelle ZP285 à la SCI de l'Ingrelot pour un montant de 10 745 €

### Informations :

Monsieur le Maire a fait connaitre au conseil municipal les décisions ci-après, prises dans le cadre ses délégations attribuées par le conseil municipal :

- signature d'un devis de 7794,84 € TTC avec l'entreprise TBI pour le remplacement du serveur de la mairie.
- Signature d'un devis de 2250,40 € TTC avec l'entreprise SOCOTECH pour les vérifications annuelles sécuritaire de nos bâtiments publics.
- Suite au départ de en retraite de Mme Bernadette VIAUD du service urbanisme , signature d'une convention avec le Centre de Gestion 44 pour la mise à disposition d'un agent en la personne de Mme Lydia LEDVIN jusqu'au 31 décembre 2024.
- Spectacle le 5 Juillet « Sur les rails » avec la compagnie Lombric et Spaghettis à 19h au Champ de Foire , entrée libre.

Remerciements aux membres du conseil municipal pour leur participation aux élections européennes et appel à être de nouveau présents pour les prochaines élections législatives.